

GUIDE TRI

PRATIQUE DU

Trier, c'est ma nature !



**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DE L'ALBIGOIS**

www.grand-albigeois.fr

Réduisons nos déchets !

Chacun d'entre nous jette en moyenne **390 kg de déchets par an** dans les poubelles et containers de tri auxquels s'ajoutent les 200 kg qui sont apportés en déchetteries : **c'est deux fois plus qu'il y a 40 ans !**

Aujourd'hui, chaque jour à la maison, au bureau, en faisant ses courses, chacun peut agir sensiblement pour réduire sa production de déchets à travers quelques gestes et recommandations simples :

Privilégier les produits moins gourmands en emballages,

Choisir les produits au détail ou en vrac.
Acheter les quantités justes pour éviter le gaspillage,

Utiliser les produits jetables uniquement à bon escient,

Opter pour les produits rechargeables ou réutilisables et respecter les doses prescrites,

Limitier les impressions papier au bureau comme à la maison,

Boire de préférence l'eau du robinet,

Prolonger la vie des produits : réparer, prêter, vendre, donner à des associations caritatives,

Composter ses déchets organiques,

Mettre un autocollant stop pub sur votre boîte aux lettres.

Adoptez les bons gestes pour la collecte !

JOURS FÉRIÉS QUE SE PASSE T-IL ?

*Les jours fériés, le service de collecte ne travaille pas. La collecte des ordures ménagères est reportée **dès le lendemain** pour les quartiers normalement collectés le jour férié. Pour les déchets recyclables, ne les présentez pas, attendez la semaine suivante ou privilégiez les points d'apport volontaire.*

- Présentez vos récipients (bacs, caissettes ou sacs) la veille au soir à partir de 20h (octobre-avril) ou 22h (mai-septembre),
- Pour faciliter le travail des agents, présentez les bacs poignées vers la route,
- Ne surchargez pas les bacs et fermez le couvercle,
- Ne déposez pas de sacs ou encombrants au pied des bacs et des conteneurs,
- Après la collecte, rentrez impérativement les bacs chez vous pour faciliter la circulation sur les trottoirs,
- Bac trop petit ou en mauvais état, en cas de vol ou d'incendie : Contactez le service Gestion des déchets au 05 63 49 13 50.

Le règlement de collecte est disponible sur www.grand-albigeois.fr



Emballages ménagers, journaux et papiers

Je recycle les emballages ménagers

- > Les bouteilles et contenants en plastique
- > Les boîtes en métal, canettes, aérosols
- > Les boîtes et suremballages en carton, briques alimentaires

SAC JAUNE, CAISSETTE OU BAC JAUNE



OU

CONTENEUR ENTERRÉ
POINT D'APPORT VOLONTAIRE



Je recycle le papier

- > Les journaux
- > Les prospectus
- > Les magazines
- > Les papiers divers

SAC BLEU OU BAC BLEU



OU

CONTENEUR ENTERRÉ
POINT D'APPORT VOLONTAIRE



IMPORTANT !

Si dans votre commune, la collecte sélective s'effectue en mélange, mettez emballages et papiers dans le même contenant jaune (sac ou caissette).



Verre

Je recycle

- > Les pots et bocaux en verre
- > Les bouteilles et flacons

COLONNE
À VERRE



OU

CONTENEUR
ENTERRÉ
POINT D'APPORT
VOLONTAIRE



Je ne mets pas

- > Porcelaine, faïence, grès, carrelage, terre, pierres, graviers, ciment, bois, métaux...
- > Verres spéciaux, tels que les verres armés, pare-brise, écrans de télévision, ampoules d'éclairage, lampes, cristal, vaisselle en verre, verre culinaire, verre opaline, miroir et verre non transparent et coloré, vitrocéramique...

BAC OU SAC
ORDURES
MÉNAGÈRES



OU DÉPÔT EN
DÉCHETTERIES



LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Complémentaires de la collecte par camion benne, ces bornes enterrées vous facilitent la vie : déposez-y vos déchets ménagers, ordures ou tri sélectif. Ces équipements améliorent l'esthétique et la propreté de nos rues : ne les transformez pas en décharges ! Mal utilisés, ils coûtent cher à la collectivité : respectez les consignes et les volumes maxi de chaque équipement.

Je trouve le point d'apport volontaire le plus proche de mon domicile sur **www.grand-albigeois.fr** rubrique Déchets et Propreté



Déchets végétaux

Je dépose en déchetterie

Les déchets verts peuvent être déposés dans les déchetteries ou directement sur la plate-forme de compostage de Ranteil.

Collecte spéciale de déchets verts

(SERVICE SOUS CONDITIONS)

Albi

Tous les mercredis, un service « déchets verts » est organisé, il est exclusivement réservé aux personnes à mobilité réduite.

Inscription préalable sur présentation de justificatifs et prise de rendez-vous au 05 63 49 13 50.

Marssac

Un service « déchets verts » a lieu le 2^{ème} mardi du mois.

*Prise de rendez-vous au 05 63 55 40 47
10 € le passage, maxi 1 m³.*



Je composte

Vous avez un jardin, équipez-vous d'un composteur individuel. Il vous permettra de réduire le volume de vos déchets et de produire du compost.

30% des déchets ménagers sont compostables :

- > Epluchures de fruits
- > Reste de repas, marc de café
- > Tontes de pelouse, fleurs coupées, feuilles mortes

Je ne mets pas (à jeter dans la poubelle habituelle) :

- > Viande
- > Os et arêtes
- > Excréments d'animaux



OBTENIR UN COMPOSTEUR

L'agglomération vous propose 2 modèles de composteurs à un tarif privilégié (un seul par foyer) : composteur de 400L (18€) ou 600 L (25€).

Il est accompagné d'un seau de cuisine pour transporter vos déchets jusqu'au composteur.

Pour commander votre composteur individuel :

- > **Par téléphone** auprès du service Gestion des déchets : 05 63 49 13 50
- > **Par internet** sur www.grand-albigeois.fr rubrique Déchets et Propreté

Ordures ménagères

Je mets

- > Sacs et films en plastique
- > Pots de yaourt, de crème fraîche
- > Couches culottes
- > Gobelets en plastique
- > Papiers gras
- > Articles d'hygiène
- > Reste de repas
- > Faïence, vaisselles
- > CD, DVD, cassettes
- > Etc

**BAC OU SAC
ORDURES
MÉNAGÈRES**



OU

**CONTENEUR
ENTERRÉ
POINT D'APPORT
VOLONTAIRE**



Je ne mets pas

- > Encombrants
- > Déchets verts
- > Objets coupants
- > Médicaments et déchets de soin (seringues)
- > Déblais, gravats
- > Tubes fluorescents et ampoules basse consommation
- > Déchets dangereux (peintures, piles, produits toxiques...)

**DÉPÔT EN
DÉCHETTERIES**



ASTUCE !

*Pour réduire vos déchets,
compostez vos déchets verts !*



Déchets spécifiques

Déchets toxiques

- > Médicaments, radiographies
- > Peintures, vernis, cartouches d'encre
- > Batteries, piles
- > Produits dangereux, extincteurs, huiles de vidange
- > Néons, ampoules à économie d'énergie



Les déchets toxiques ne doivent pas être déposés dans les ordures ménagères ou sur la voie publique.

NOCIFS OU DANGEREUX, ILS DOIVENT ÊTRE SÉPARÉS DES AUTRES DÉCHETS !

IMPORTANT !

Les DASRI présentent un risque potentiel d'infection et de contamination. C'est pour cette raison qu'il ne faut pas les jeter avec les ordures ménagères ou les déchets recyclables.

Déchets d'activités de soin des patients en auto-traitement

Les patients en auto-traitement disposent d'un dispositif de récupération de leurs déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI). Cela concerne les patients qui s'administrent un traitement médical et/ou réalisent de l'auto-surveillance hors structure de soins et sans l'intervention d'un professionnel de santé.

- > Seringues, aiguilles à stylo, aiguilles seules, lancettes...
- > Microperfuseur
- > Catheter

S'agissant des professionnels de santé (établissement de santé, professions libérales...) ceux-ci sont tenus de mettre en place une collecte spécifique de leurs déchets d'activités afin qu'ils soient traités dans des conditions conformes à la réglementation.



Les contenants spéciaux de stockage des DASRI sont à récupérer par les patients dans les officines de pharmacie. Ils sont délivrés gratuitement. Une fois pleines, les boîtes doivent être déposées, soit en déchetterie, soit en pharmacie dans les bornes dédiées.



Autres déchets

Les déchetteries

Pour les végétaux, gravats, encombrants, huiles, peintures et solvants, liquides toxiques, déchets d'équipements électriques et électroniques, batteries, bois... **3 déchetteries sont à votre disposition sur le grand albigeois :**

Déchetterie de Gaillaguès

- Chemin de Gaillaguès à Albi.
- Tél : 05 63 46 20 98.
- Ouverte de 9h à 12h et de 14h à 18h30
- lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi.
- **Attention : fermée le mardi !**

Déchetterie de Ranteil

- Site de Ranteil à Albi.
- Tél : 05 63 38 59 80.
- Ouverte de 9h à 18h30
- du lundi au samedi
- et de 9h à 12h le dimanche

Déchetterie de Saint-Juéry

- La Besse à Saint-Juéry.
- Tél : 05 63 45 06 09.
- Ouverte de 8h à 12h et de 13h30
- à 17h30 du mardi au samedi.
- **Attention : fermée le lundi !**



**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DE L'ALBIGOIS**

www.grand-albigeois.fr

Collecte d'encombrants à domicile

Albi

Un ramassage d'encombrants est organisé à Albi le mercredi.
Sur rendez-vous, réservations le mardi matin au 05 63 49 13 50.

Une fois par mois, d'autres communes assurent ce service :

Arthès

Le 1^{er} mercredi du mois
Sur rendez-vous au 05 63 55 10 11

Marssac-sur-Tarn

Le 1^{er} mardi du mois
Sur rendez-vous au 05 63 55 40 47
10 € le passage, maxi 1 m³

Terssac

Le dernier mercredi du mois
Sur rendez-vous au 05 63 54 39 30

A SAVOIR

> Accès gratuit pour les particuliers (véhicules inférieurs à 3,5 T uniquement)

> Possibilité une fois par an de retirer gratuitement du compost (environ 100 litres) à la compostière de Ranteil

SERVICE GESTION DES DÉCHETS

Tél : 05 63 49 13 50 - collecte.selective@grand-albigeois.fr